

EXAMEN BREVET DE CONDUITE RESTREINT ET GENERAL – 21 novembre 2009

<u>Remarque</u>: La mention « <u>RPNE</u> » correspond au règlement général de police pour la navigation sur les eaux intérieures du Royaume.

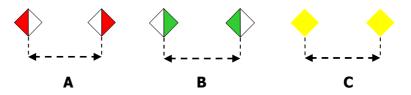
- 1. Le signal suivant annonce le début de quelle zone? (RPNE)
 - A. une zone où la navigation de motos nautiques est autorisée
 - B. une zone où la navigation à grande vitesse est autorisée
 - C. une zone où toutes les formes rapides de sport nautique sont autorisées



- 2. Quelle est la signification de la combinaison des panneaux suivants ? (RPNE)
 - A. émettez un son prolongé
 - B. obligation de s'arrêter devant le panneau
 - C. obligation d'émettre un signal sonore, par visibilité réduite



3. Quel signal signifie 'il est recommandé de se tenir entre les limites indiquées'? (RPNE)



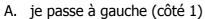
- 4. Que signifie le panneau suivant? (RPNE):
 - A. croisement de la navigation
 - B. obligation de croiser le chenal vers tribord
 - C. priorité aux bateaux venant à tribord



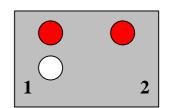
- 5. Que signifie le panneau suivant? (RPNE)
 - A. fin d'une interdiction
 - B. recommandation de traverser le chenal
 - C. interdiction de s'amarrer



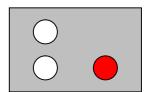
6. La nuit vous apercevez une drague qui porte ces trois feux. Que faites-vous ? (RPNE)



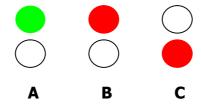
- B. je passe à droite (côté 2)
- C. je passe indifféremment à gauche ou à droite



- 7. Ce bateau dont vous voyez les feux est : (RPNE)
 - A. un remorqueur vu par tribord
 - B. un remorqueur vu par bâbord
 - C. un convoi poussé vu par tribord



8. Un bateau en service de pilotage porte comme signalisation supplémentaire les feux suivants : (RPNE)



9. Vous apercevez sur la rive la marque suivante. Cette marque indique la position du chenal. Les bâtiments lourdement chargés passeront de préférence : (RPNE)



- A. près de la rive gauche
- B. près de la rive droite
- C. traverseront vers l'autre rive

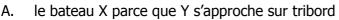


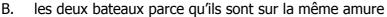
10. Vous approchez d'un pont à plusieurs passes. Au-dessus de l'une des passes se trouve le panneau suivant : (RPNE) Le passage par cette passe est recommandé au trafic naviguant :

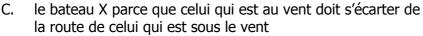


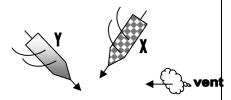
- A. dans les deux sens
- B. uniquement dans le même sens que vous
- C. uniquement en sens inverse
- Dans le balisage par marques cardinales du règlement RPNE, une bouée lumineuse située à l'ouest d'un point à marquer peut avoir les caractéristiques lumineuses:
 - A. Oc 3s
 - B. Fl 5s
 - C. VQ(9) 10s

12. Deux voiliers se croisent. Qui doit s'écarter dans la situation dessinée ? (RPNE)





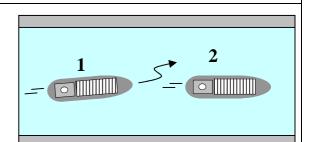




- 13. X est une menue embarcation à voiles. Y est un grand bateau motorisé. Les deux bateaux suivent le côté du chenal à tribord et s'approchent en sens inverse. Quel bateau a la priorité ? (RPNE)
 - A. bateau X
 - B. bateau Y
 - C. non déterminé fonction d'une bonne pratique de la navigation
- 14. Le bateau 1 veut dépasser le bateau 2 dans le sens indiqué par la flèche. Quel est le signal sonore que doit émettre le bateau 1 ? (RPNE)



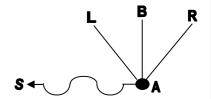
- A. ____ =
- B. _____



- 15. Au cours d'un dépassement, le rattrapé émet 5 sons brefs. Cela signifie : (RPNE)
 - A. vous ne pouvez pas dépasser
 - B. vous devez dépasser à tribord
 - C. vous devez dépasser à bâbord
- 16. Un bateau naviguant à la voile et utilisant en même temps son moteur est considéré dans le règlement RPNE comme :
 - A. un bateau à voile
 - B. un bateau motorisé
 - C. un bateau motorisé rapide
- 17. Un danger imminent d'abordage doit être signalé par (RPNE):

 - B. une série de sons prolongés
 - C. une série de sons très brefs

18. Vous désirez vous rendre du point A au poste d'amarrage B. Il y a un courant dans le sens S. Pour rejoindre B, vous devez naviguer dans le sens.



- A. A-L
- B. A-B
- C. A-R
- 19. Il faut toujours éviter de passer dans l'angle mort d'une péniche rattrapante. Pour ce faire :
 - A. vous émettez régulièrement des signaux
 - B. vous continuez de naviguer au milieu de la voie navigable
 - C. vous regardez régulièrement derrière vous et vous vous efforcez, autant que possible, de ne pas perdre de vue la timonerie de la péniche
- 20. La couleur principale des moyens de sauvetage est selon l'usage international :
 - A. orange
 - B. rouge
 - C. blanc

QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR L'OBTENTION DU BREVET DE CONDUITE GENERAL

REGLEMENT INTERNATIONAL POUR PREVENIR LES ABORDAGES EN MER

- 21. Un navire à propulsion mécanique suit un chenal étroit. Ce navire ne peut naviguer en toute sécurité qu'à l'intérieur de ce chenal. Un navire à voile approche à tribord et veut traverser le chenal. Il y a un risque d'abordage. Qui doit faire quoi en premier lieu?
 - A. les deux navires doivent se diriger vers tribord
 - B. le navire à voile doit prendre en temps voulu les mesures nécessaires pour ne pas gêner le passage du navire à propulsion mécanique
 - C. le navire à propulsion mécanique doit s'écarter
- 22. Vous vous trouvez dans une zone de navigation très fréquentée, à proximité d'un port. Vous avez un mariphone à bord :
 - A. vous êtes obligé de rester à l'écoute en permanence
 - B. il vous est recommandé de rester à l'écoute
 - C. il vous est recommandé de rester à l'écoute mais vous êtes obligé de rester à l'écoute par visibilité réduite
- 23. Par brouillard, vous entendez le signal sonore suivant : un son prolongé suivi de trois sons brefs. Il s'agit :
 - A. d'un navire remorqué
 - B. d'un navire à capacité de manœuvre restreinte
 - C. d'un navire à voiles
- 24. Lorsque deux navires à voile s'approchent l'un de l'autre de manière à faire craindre un abordage, quel navire doit s'écarter si les deux navires reçoivent le vent du même bord ?
 - A. celui qui est au vent
 - B. celui qui est sous le vent
 - C. les deux navires doivent passer à tribord
- 25. Un navire remorqué doit montrer la nuit :
 - A. un feu blanc visible sur tout l'horizon
 - B. un feu blanc visible sur tout l'horizon et un feu de poupe
 - C. des feux de côté et un feu de poupe

REGLEMENT DE NAVIGATION DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

- 26. Un bateau en train d'effectuer des opérations de dragage est :
 - A. un bateau à capacité de manœuvre restreinte
 - B. un bateau qui n'est pas maître de sa manœuvre
 - C. un transport exceptionnel

- 27. Un bateau chargé d'une mission de police montre un feu bleu scintillant. Si deux ou plusieurs de ces bateaux montrent ce feu bleu scintillant, cela signifie que dans la zone située entre ces deux bateaux :
 - A. seule la navigation lente est autorisée
 - B. le transport de marchandises est autorisé mais pas la navigation de plaisance
 - C. toute navigation est interdite

REGLEMENT DE POLICE DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

- 28. Si l'autorité montre le signal monolettre L (pavillon à damiers noirs et jaunes) :
 - A. les bateaux sont tenus de s'arrêter immédiatement
 - B. lex bateaux sont tenus de ralentir et d'accoster la rive la plus proche
 - C. les bateaux sont tenus de ralentir immédiatement et d'attendre l'ordre qui sera donné par le haut-parleur
- 29. Le chenal est :
 - A. le milieu de la voie navigable
 - B. la partie balisée de la voie navigable
 - C. la partie de la voie navigable où les navires peuvent naviguer

METEOROLOGIE

- 30. Le vend est sud-est. Cela signifie que le vent souffle :
 - A. du nord-ouest vers le sud-est
 - B. du sud vers l'est
 - C. du sud-est vers le nord-ouest

1	A	В	С	11	A	В	C	21	A	В	С
2	A	В	С	12	A	В	C	22	A	В	С
3	A	В	С	13	A	В	С	23	A	В	С
4	A	В	С	14	A	В	С	24	A	В	С
5	A	В	С	15	A	В	С	25	A	В	C
6	A	В	С	16	A	В	С	26	A	В	С
7	A	В	C	17	A	В	C	27	A	В	C
8	A	В	C	18	A	В	C	28	A	В	С
9	A	В	С	19	A	В	C	29	A	В	С
10	A	В	С	20	A	В	С	30	A	В	C